

LE METIER DE L'AGENT IMMOBILIER : LE RESPECT DU CODE DE DEONTOLOGIE, LA PRISE DE MANDAT

Public visé par la formation et prérequis

- Agents immobiliers, salariés-négociateurs, commerciaux, autres professionnels de l'immobilier.
- S'agit-il d'une formation « tous publics » ? *NON* > réservée aux professionnels de l'immobilier.
- Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ? *NON*.
- Modalités d'accès : être titulaire de la carte T, G ou S ou être collaborateur salarié ou non de l'agence immobilière.

Quels sont les résultats attendus ?

- Délivrance d'une attestation de suivi de formation permettant d'obtenir le renouvellement de la carte professionnelle.
- Un test en fin de formation permet aux stagiaires de connaître leur niveau d'acquisition de nouvelles compétences.

Tarifs : nous consulter

- 300 €/jour/net de TVA/par stagiaire en collectif/ 450 €/jour net de TVA par stagiaire en individuel

Objectifs de la formation

- Connaître le rôle de l'agent immobilier, ses obligations et sa responsabilité.
- Connaissance des principaux textes réglementant le métier d'agent immobilier.

Contenus de la formation

- La définition du rôle d'agent immobilier.
- La loi Hoguet et son décret d'application.
- Les obligations, responsabilités de l'agent immobilier : règles de déontologie.
- Le mandat, le bon de visite, le droit à honoraires.
- Jurisprudence et cas pratiques.

Durée

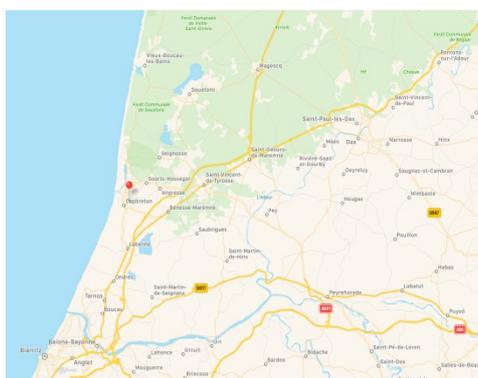
- 7h00 soit une journée d'intervention.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Support power point, copie des textes, fiches méthodologiques.
- Interaction avec les stagiaires alliant apprentissage théorique et pratique.

Modalité d'évaluation et finalités

- Test en fin de formation et attestation de suivi de formation.



Accès PMR : oui, le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Coordonnées :

06.18.07.60.06 / 05.58.55.59.55

eofimmo@gmail.com / <https://www.eofimmo.fr>

Adresse :

EOFImmo

76 avenue Maréchal Foch
Résidence Cœur Boisé-Bât.C1
40130 CAPBRETON